Nom et adresse du bailleur

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2020

Objet : Demande d’annulation du loyer commercial (+ nom et adresse de l’établissement)

Madame, Monsieur,

Je vous sollicite dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid 19 dans laquelle est engagé notre pays.

Des mesures inédites ont en effet été prises par le gouvernement.

Ainsi, par arrêté en date du 14 mars dernier la fermeture des établissements recevant du public « non indispensables à la vie du pays » a été prononcée et les déplacements ont été réglementés par décret en date du 16 mars 2020.

Les annonces du Président de la République comme les recommandations de représentants de bailleurs préconisent une annulation des loyers commerciaux.

Mon hôtel n’est pas concerné par les mesures de fermeture mais nous n’avons actuellement plus de clients et aucune réservation pour les semaines/mois à venir [à adapter en fonction de l’activité et préciser si l’établissement est fermé].

Mon activité est particulièrement impactée et la situation financière de notre entreprise se dégrade de jour en jour.

Dans ce contexte, je sollicite votre bienveillance et vous demande de bien vouloir accéder à ma demande d’annulation de paiement de mon loyer commercial.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sincères salutations.

Monsieur/Madame\_\_\_\_\_\_

Nom de l’établissement